

Montréal, le 6 septembre 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Jean-Olivier Tremblay
Hydro-Québec, Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^c Pierre D. Grenier
Dentons Canada, S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville-Marie
Bureau 3900
Montréal (Québec) H3B 4M7

**Objet : Demande de révision de la décision D-2017-110
Dossier de la Régie : R-4015-2017**

Chers confrères,

Veillez noter qu'en raison de son départ à la retraite, Mme Louise Pelletier est désormais empêchée d'agir dans la poursuite du présent dossier.

Ainsi, la nouvelle formation désignée dans ce dossier serait composée comme suit : M^c Louise Rozon continuera d'agir à titre de présidente et Mme Esther Falardeau se joindra à elle ainsi qu'à M^c Simon Turmel à titre de membre de cette formation.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 14 septembre 2018**, des commentaires de votre part quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de votre consentement à ce changement.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml